



Paris, le 4 octobre 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE PUBLIE LE RAPPORT 2011 SUR LES QUESTIONS STRUCTURELLES RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES SECTEURS DE LA DISTRIBUTION ET À LEUR INCIDENCE SUR LES ÉVOLUTIONS DES PRIX DANS LA ZONE EURO

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour son rapport 2011 sur les questions structurelles (*Structural Issues Report*). Cette année, il porte sur les caractéristiques structurelles des secteurs de la distribution et leur incidence sur les évolutions des prix dans la zone euro.

Il présente une analyse des caractéristiques structurelles – en particulier le degré de concurrence et les aspects réglementaires – des secteurs de la distribution (commerce de gros et commerce de détail) et de leur incidence sur les évolutions des prix dans la zone euro.

Parmi ses principales conclusions, ce rapport fait état de la persistance d'un degré considérable de dispersion des prix dans la zone euro, des éléments probants indiquant l'existence d'un important « effet frontière » sur les différences de prix entre les pays de la zone. Plus généralement, le rapport montre que les caractéristiques structurelles du secteur de la distribution ont une incidence sur les prix dans la zone euro, en termes de niveaux de prix, de fréquence des changements de prix, de dynamique des prix et de répercussion des variations des coûts sur les prix. Le rapport établit également que la détérioration de l'écart de productivité entre la zone euro et les États-Unis est imputable, dans une proportion non négligeable, au secteur de la distribution.

Globalement, les conclusions du rapport donnent à penser que le marché unique peut encore être fortement amélioré. Plus précisément, de nouveaux progrès en matière de renforcement de la concurrence effective dans le secteur de la distribution pourraient contribuer à réduire les écarts de prix et à accroître l'efficacité de la politique monétaire. La mise en œuvre intégrale de la Directive sur les services représenterait une avancée fondamentale. Des réformes structurelles dans le secteur de la distribution pourraient réduire les marges bénéficiaires et donner lieu à des augmentations significatives de la production, de l'emploi et des salaires réels. En outre, pour tirer pleinement parti des avantages du commerce en ligne et transfrontière, il convient de traiter la question des obstacles réglementaires et législatifs qui subsistent (par exemple en matière de législation sur la protection des consommateurs, en ce qui concerne les questions liées à la TVA, etc.).

Le rapport sur les questions structurelles, qui est une publication annuelle de la BCE, a été transmis par le Président de la BCE, M. Jean-Claude Trichet, à Mme Sharon Bowles, Présidente de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Chaque année le rapport, qui est préparé par un groupe de travail du Comité de la politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) sous l'égide du Conseil des gouverneurs de la BCE, traite d'un sujet lié aux aspects structurels de l'économie de la zone euro qui sont pertinents pour la politique monétaire. Le rapport analyse ce sujet du point de vue de la zone euro et des différents pays, en s'appuyant sur les contributions des services de la BCE et des banques centrales nationales du SEBC.

L'intégralité de ce rapport est disponible sur le site internet de la BCE.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>